

## Questions orales

Le fait que Harry Kopyto ait été reconnu coupable aux termes de cette loi est un véritable scandale.

\* \* \*

[Français]

## LES MINES

ON RÉCLAME LE MAINTIEN DU RÉGIME D'ACTIONS  
ACCREDITIVES

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, nos représentants de l'industrie minière du Canada, nos prospecteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, de Chapais et de Chibougamau réclament avec fermeté des gouvernements du Québec et du Canada le maintien du Régime d'actions accréditives dans le secteur de l'exploration minière.

Il y a plusieurs mois que je défends ce régime pour qu'il soit maintenu, parce qu'il est important pour la région du nord du Québec.

Grâce aux découvertes de 1985, neuf projets vont donner des mines en production d'ici deux à cinq ans. J'affirme, monsieur le Président, que les effets directs et indirects de ces actions accréditives vont créer pour l'avenir 5 000 emplois d'ici cinq ans dans le Nord.

Monsieur le Président, avant de toucher les abris fiscaux dans le secteur minier, les gouvernements du Canada et du Québec devront se rappeler qu'ils peuvent constituer un outil efficace pour faciliter la pénétration du marché américain. Il est vrai qu'il faut simplifier notre système fiscal, mais il ne faut pas nécessairement faire disparaître tous les abris fiscaux par la même occasion.

\* \* \*

● (1450)

[Traduction]

## L'ENVIRONNEMENT

UN SONDAGE RÉVÈLE QUE LA MAJORITÉ DES CANADIENS  
VEULENT DES MESURES ÉCOLOGIQUES DE PROTECTION.

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, un sondage de Decima Research révèle que, de l'avis de la majorité des Canadiens, la protection de l'environnement est plus importante que le maintien des emplois: 69 p. 100 des Canadiens interrogés en juin dernier étaient prêts à appuyer des mesures écologiques de protection même si elles devaient éliminer des emplois. D'après le sondage, la plupart des Canadiens sont d'avis que le mieux-être de la société ou une économie plus florissante ne nous justifient pas de risquer de polluer davantage notre environnement.

Seulement 5 p. 100 des répondants ont dit que les gouvernements ne doivent pas être plus sévères envers les sociétés de produits chimiques, 75 p. 100 croient qu'elles ont trop de latitude, et 65 p. 100 sont en faveur de l'emprisonnement des directeurs de sociétés qui polluent l'environnement.

La ferme volonté des Canadiens de protéger l'environnement dénote une attitude positive dont doivent s'inspirer les administrations municipales, provinciales et fédérales. Le gouvernement conservateur a fait beaucoup de promesses relatives à

l'environnement, le temps est venu de prendre des mesures qui vont refléter le souhait que les Canadiens ont exprimé au moyen du sondage de Decima Research.

\* \* \*

[Français]

## LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER LE GOÛT DES CANADIENS  
D'ACHETER DES PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, j'aimerais appuyer la campagne actuelle de promotion «Pensons canadien». Il est primordial de développer le goût des Canadiens d'acheter des produits fabriqués chez nous.

Nous consacrons des milliers de dollars chaque année à l'achat de vêtements que nous offrons, à prix concurrentiels, les fabricants canadiens. D'ailleurs, nos produits ne cèdent en rien aux autres sur le plan de la qualité.

Chaque dollar ainsi affecté à l'achat de produits fabriqués chez nous contribue à notre développement économique et ce sont tous les Canadiens qui en bénéficient.

Cela permettra la création et le maintien d'emplois pour des milliers de travailleurs du textile et du vêtement qui pourront continuer à exercer le métier qu'ils aiment, qu'ils font si bien et qui est leur gagne-pain.

Alors, la prochaine fois que nous irons faire des emplettes, pensons-y bien, «pensons canadien». Il nous suffit de vérifier quel est le pays d'origine du produit et de demander aux détaillants de nous signaler les produits fabriqués au Canada.

[Traduction]

**M. le Président:** Compte tenu des éloges funèbres faits à l'ouverture de la séance, je signale aux députés que les prochaines 45 minutes seront consacrées à la période des questions orales.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON DEMANDE COMMENT UN GROUPE DE PRESSION AMÉRICAIN  
A PU SAVOIR CE QUE CONTENAIT LE PROJET DE LOI

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Je l'ai écouté très attentivement hier soir lorsqu'il a tenté d'expliquer, à la télévision, pourquoi le groupe de pression connu sous le nom d'*American Pharmaceutical Manufacturers Association*, soit l'association britannique des fabricants de produits pharmaceutiques, connaissait la teneur de la loi avant les Canadiens. J'ai eu l'impression hier soir qu'il avait envie soit de frapper quelqu'un soit d'appeler les gendarmes. Comment ce groupe de pression américain pouvait-il savoir ce que le ministre avait en tête et ce que contenait la loi avant l'Association des consommateurs du Canada?